



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 décembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 28 décembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un document non officiel établi à titre national par la délégation du Japon et résumant les vues exprimées par les participants au débat public du Conseil de sécurité tenu le 20 décembre 2017, sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : relever les défis contemporains complexes à la paix et à la sécurité internationales » (voir annexe).

Je vous suis reconnaissant d'avoir participé et contribué à ce débat. La délégation du Japon espère que ce résumé servira de référence pour la suite des débats sur le rôle du Conseil dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Représentant permanent du Japon  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,  
(Signé) Koro **Bessho**



**Annexe à la lettre datée du 28 décembre 2017 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Résumé établi par le Président du débat public du Conseil  
de sécurité tenu le 20 décembre 2017 sur le thème « Maintien  
de la paix et de la sécurité internationales : relever les défis  
contemporains complexes à la paix et à la sécurité  
internationales »**

**Généralités**

Le débat public du Conseil de sécurité tenu le 20 décembre 2017 sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : relever les défis contemporains complexes à la paix et à la sécurité internationales » a été organisé par le Japon lors de sa présidence du Conseil.

Ces dernières années, le Conseil a débattu de plus en plus de la nécessité de s'attaquer de façon globale et intégrée aux causes profondes et aux facteurs d'aggravation des conflits, comme on l'a vu dans plusieurs de ses débats thématiques. Le Conseil a également mis en évidence diverses situations aggravées par une combinaison de difficultés complexes lors de l'examen de certains pays ou de certaines régions. Faisant fond sur les débats antérieurs, ce débat public a permis aux États Membres d'examiner comment le Conseil de sécurité pouvait mieux combattre, de manière globale et intégrée, les menaces contemporaines complexes contre la paix et à la sécurité internationales.

Au début du débat, le Secrétaire général António Guterres, participant en tant qu'orateur, a fait part de sa vision sur la façon dont l'Organisation, en particulier le Conseil de sécurité, pouvait relever efficacement les défis contemporains complexes à la paix et la sécurité internationales. Des représentants de 55 États membres et de l'Union européenne ont participé au débat public et exposé leurs vues sur la question. Presque tous ont affirmé qu'il importait de relever ces défis et d'en poursuivre l'examen en faisant fond sur les vues exprimées lors du débat public.

Le présent document, établi par la délégation du Japon, est un résumé non officiel des vues exprimées par les participants lors du débat public, qui ne saurait constituer ni remplacer un compte rendu officiel. La délégation du Japon espère qu'il servira de référence pour la suite des débats sur le rôle du Conseil dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le compte rendu intégral du débat peut être consulté sur le site Web du Conseil (voir [S/PV.8144](#)).

**Exposé du Secrétaire général**

S'adressant au Conseil, le Secrétaire général a fait observer que les menaces contre la paix et la sécurité internationales étaient en train de changer d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif. Les périls constitués par les armes nucléaires étaient à nouveau au premier plan, avec des tensions plus fortes que durant la guerre froide. Les changements climatiques étaient un multiplicateur de menace, le manque d'eau était une source de préoccupation croissante, l'inégalité et l'exclusion alimentaient la frustration et la marginalisation, et les dangers de la cybersécurité ne faisaient que grandir. Les conflits étaient de plus en plus longs, complexes et difficiles à régler car ils se régionalisaient, s'internationalisaient et s'imbriquaient les uns aux autres.

Le Secrétaire général a fait observer que face à la nature changeante des conflits, il fallait repenser la façon d'agir. L'action de l'Organisation des Nations Unies devait être cohérente, coordonnée et adaptée au contexte, menée de manière intégrée dans l'ensemble des piliers et tout au long du continuum de paix. Le Secrétaire général a présenté ses trois axes de réformes indissociables aux fins d'atteindre cet objectif : repositionner le système des Nations Unies pour le développement, rationaliser la gestion interne et renforcer l'architecture de paix et de sécurité du Secrétariat. Il a également évoqué l'action qu'il menait pour renforcer les liens avec les partenaires régionaux.

Il a déclaré que la prévention devait être au centre de toutes les activités de l'Organisation, car elle permettrait d'éviter les souffrances humaines et même d'économiser de l'argent. Il a souligné que la prévention était un investissement sensé rapportant des dividendes importants et visibles, et que le développement en était l'un des meilleurs outils et le respect de tous les droits de l'homme un élément essentiel. L'égalité des sexes était étroitement liée à la résilience, a-t-il dit, soulignant que, de la prévention des conflits au rétablissement et au maintien de la paix, le succès passait par la participation des femmes.

Le Secrétaire général a également souligné que la notion de « sécurité humaine », qui place la personne au centre d'une analyse fondée sur une compréhension intersectorielle des différents types d'insécurité, était un cadre de référence utile dans le contexte de la prévention. Il s'est félicité des efforts que déployait le Conseil pour étudier de nouveaux moyens de suivre et traiter les risques de conflit, et a souligné qu'il importait que le Conseil en élargisse la panoplie, augmente les ressources consacrées à la prévention et agisse de manière plus systématique pour éviter les conflits et maintenir la paix.

Il a souligné qu'il fallait que le Conseil soit uni, faute de quoi les parties à un conflit pouvaient adopter des positions plus rigides et plus intransigeantes, et les facteurs de conflit risquaient de créer des situations irrémédiables. « En faisant front commun, par contre, nous pouvons promouvoir la sécurité et le bien-être pour tous », a-t-il souligné.

### **Comment le Conseil de sécurité peut-il mieux faire face aux défis contemporains complexes à la paix et la sécurité internationales ?**

Les participants ont considéré que le Conseil de sécurité était responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales mais exprimé diverses vues et positions, exposées ci-après, sur la façon dont il pourrait mieux faire face aux défis contemporains complexes à la paix et la sécurité internationales.

#### *Apparition de défis contemporains complexes à la paix et à la sécurité internationales*

Les participants ont constaté l'apparition de défis contemporains complexes dont beaucoup sont de nature transfrontalière, tels que les conflits entre États et les conflits ethniques ou religieux, la prolifération des armes de destruction massive et des armes légères et de petit calibre, l'expansion du terrorisme et de l'extrémisme violent, les violations des droits de l'homme, les changements climatiques, les pandémies, la criminalité transnationale organisée, notamment les trafics de drogues et de personnes, les inégalités croissantes, l'insécurité alimentaire, la pauvreté et le sous-développement. Beaucoup ont souligné qu'on ne pouvait ignorer l'incidence croissante de menaces contre la paix et la sécurité internationales se faisant plus complexes, interdépendantes et se renforçant mutuellement. Certains ont traité en détail de problèmes spécifiques touchant la paix et la sécurité, tels que les changements climatiques, le manque d'eau et les cybermenaces.

*Approche du Conseil de sécurité*

Les participants ont souligné que le Conseil de sécurité devrait faire face à ces défis de manière plus globale et plus intégrée en tenant compte de l'idée de continuum de paix et de l'interaction entre paix et sécurité, développement, droits de l'homme et action humanitaire. Certains ont évoqué le lien entre paix et sécurité, développement et aide humanitaire, d'autres simplement le lien entre sécurité et développement, ou encore entre sécurité, développement, droits de l'homme et action humanitaire. À cet égard, un large éventail de participants ont souligné la nécessité de donner la priorité à la prévention et au maintien de la paix. Certaines délégations ont souligné la pertinence du programme de développement durable à l'horizon 2030 en tant qu'outil de prévention. D'autres ont dit que l'approche fondée sur la sécurité humaine était tout à fait pertinente pour faire face aux défis contemporains complexes à la paix et la sécurité internationales. L'importance des droits de l'homme et du droit international humanitaire a également été soulignée par de nombreux participants.

De nombreux participants ont souligné que le Conseil ne devrait pas hésiter à examiner les nouveaux défis à la paix et à la sécurité ni à inscrire à son ordre du jour des questions telles que les changements climatiques, le développement et les droits de l'homme. D'autres ont cependant souligné que chaque organe de l'Organisation devait respecter les prérogatives des autres organes et que l'intégration de l'ensemble des facteurs ne devait pas se faire dans le cadre du mandat du Conseil.

Certains participants ont salué les travaux du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure et la publication du « Livre vert » et d'autres ont souligné qu'il importait d'écouter attentivement la voix des États non membres du Conseil.

*Coopération entre le Conseil de sécurité et d'autres acteurs*

De nombreux participants ont souligné qu'il importait que le Conseil renforce la coopération et la coordination avec d'autres organismes du système des Nations Unies et à l'extérieur, notamment avec les organisations régionales et sous-régionales. Certaines ont souligné qu'il importait que le Conseil collabore efficacement avec la Commission de consolidation de la paix et d'autres qu'il collabore avec la Cour pénale internationale en vue de mettre fin à l'impunité pour les crimes internationaux graves. La nécessité de collaborer avec les institutions financières internationales et les institutions internationales de développement a également été mentionnée.

Il a également été demandé que davantage de rapports analytiques soient présentés au Conseil concernant diverses menaces et situations sur le terrain, sur la base des liens entre paix, sécurité, développement et droits de l'homme, ainsi que les mandats des missions de paix.

Plusieurs participants ont également souligné qu'il importait d'impliquer dans la consolidation de la paix et le développement durable un plus large éventail d'acteurs, notamment le secteur privé, la société civile et les organisations non gouvernementales.

*Utilisation des moyens existants et importance d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes*

Plusieurs participants ont souligné que le Conseil de sécurité avait les moyens de mieux s'acquitter de son rôle de chef de file de la paix et la sécurité internationales, notamment les opérations de maintien de la paix, ses organes subsidiaires et les groupes d'experts des comités des sanctions, et qu'il fallait adapter les mandats des opérations de maintien de la paix aux réalités sur le terrain et mieux collaborer avec la Commission de consolidation de la paix. Certains ont également souligné qu'il

importait d'intégrer aux stratégies à long terme une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes.

*Réforme du Secrétariat par le Secrétaire général aux fins de renforcer l'architecture de paix et de sécurité de l'Organisation*

De nombreux participants ont exprimé leur soutien à l'action que mène le Secrétaire général pour réformer l'architecture de paix et de sécurité et rendre l'Organisation plus transparente, plus efficace, plus responsable, plus souple et plus axée sur le terrain. Dans ce contexte, certains ont déclaré qu'il fallait également réformer le Conseil de sécurité.

---